



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE CLIM ACTIONS BRETAGNE PROCURATION

Je soussigné-e,

NOM : PRÉNOM :

Donne procuration à : **(si vous ne savez pas à qui donner procuration, laissez cet espace vide : votre procuration sera attribuée à un-e adhérent-e disposé-e à porter une procuration sur place dans ce cas adresser votre document avant le 21 mai 24 par mail ou dans la boîte aux lettres de la maison des associations de Vannes ou celle de la Fabrique du climat)**

NOM : PRÉNOM :

Pour voter en mes lieux et place, **le 25 mai 2024** lors de l'Assemblée Générale ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire de Clim'actions Bretagne

Fait le : / /
à

Signature du mandant :

Ce document est à renvoyer avant le 21 mai 2024 :

- Par contact@climactions-bretagne.bzh
OU
- Par courrier à Clim'actions Bretagne
 - Maison des Associations rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes
 - Fabrique du climat 39 bis rue Albert 1^{er} 56000 Vannes**OU**
- OU à remettre à la personne qui vous représentera aux AG